



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**Q.2971**

**Corrigendum 1**  
(12/99)

SÉRIE Q: COMMUTATION ET SIGNALISATION

RNIS à large bande – Protocoles d'application du  
RNIS-LB pour la signalisation d'accès

---

Systeme de signalisation d'abonné  
numérique n° 2 – Spécification de la couche 3 de  
l'interface utilisateur-réseau pour la commande  
d'appel/de connexion point à multipoint

**Corrigendum 1**

Recommandation UIT-T Q.2971 – Corrigendum 1

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

---

## RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE Q

**COMMUTATION ET SIGNALISATION**

SIGNALISATION DANS LE SERVICE MANUEL INTERNATIONAL	Q.1–Q.3
EXPLOITATION INTERNATIONALE AUTOMATIQUE ET SEMI-AUTOMATIQUE	Q.4–Q.59
FONCTIONS ET FLUX D'INFORMATION DES SERVICES DU RNIS	Q.60–Q.99
CLAUSES APPLICABLES AUX SYSTÈMES NORMALISÉS DE L'UIT-T	Q.100–Q.119
SPÉCIFICATIONS DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION N° 4 ET N° 5	Q.120–Q.249
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 6	Q.250–Q.309
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R1	Q.310–Q.399
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R2	Q.400–Q.499
COMMUTATEURS NUMÉRIQUES	Q.500–Q.599
INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION	Q.600–Q.699
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 7	Q.700–Q.849
SYSTÈME DE SIGNALISATION D'ABONNÉ NUMÉRIQUE N° 1	Q.850–Q.999
RÉSEAUX MOBILES TERRESTRES PUBLICS	Q.1000–Q.1099
INTERFONCTIONNEMENT AVEC LES SYSTÈMES MOBILES À SATELLITES	Q.1100–Q.1199
RÉSEAU INTELLIGENT	Q.1200–Q.1699
PRESCRIPTIONS ET PROTOCOLES DE SIGNALISATION POUR LE RÉSEAU IMT-2000	Q.1700–Q.1799
RNIS À LARGE BANDE	Q.2000–Q.2999
Aspects généraux	Q.2000–Q.2099
Couche d'adaptation ATM de signalisation (SAAL)	Q.2100–Q.2199
Protocoles du réseau sémaphore	Q.2200–Q.2299
Aspects communs des protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation d'accès, la signalisation de réseau et l'interfonctionnement	Q.2600–Q.2699
Protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation de réseau	Q.2700–Q.2899
<b>Protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation d'accès</b>	<b>Q.2900–Q.2999</b>

*Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.*

## **RECOMMANDATION UIT-T Q.2971**

### **SYSTEME DE SIGNALISATION D'ABONNE NUMERIQUE N° 2 – SPECIFICATION DE LA COUCHE 3 DE L'INTERFACE UTILISATEUR-RESEAU POUR LA COMMANDE D'APPEL/DE CONNEXION POINT A MULTIPOINT**

#### **CORRIGENDUM 1**

#### **Résumé**

Le présent corrigendum a pour objet d'apporter des modifications de forme et de corriger des erreurs techniques mineures relevées dans la Recommandation Q.2971 (1995).

#### **Source**

Le Corrigendum 1 à la Recommandation UIT-T Q.2971, élaboré par la Commission d'études 11 (1997-2000) de l'UIT-T, a été approuvé le 3 décembre 1999 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

## AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

## NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2000

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## Recommandation Q.2971

# SYSTEME DE SIGNALISATION D'ABONNE NUMERIQUE N° 2 – SPECIFICATION DE LA COUCHE 3 DE L'INTERFACE UTILISATEUR-RESEAU POUR LA COMMANDE D'APPEL/DE CONNEXION POINT A MULTIPPOINT

## CORRIGENDUM 1

(Genève, 1999)

### 1) Paragraphe 2

- a) *Remplacer la référence n° [6] Recommandation UIT-T Q.2610 (1995) par Recommandation UIT-T Q.2610 (1999).*
- b) *Remplacer la référence n° [9] Recommandation UIT-T Q.2961 (1995) par Recommandation Q.2961.1 (1995) et mettre à jour en conséquence toutes les références à cette Recommandation dans le corps du texte.*

### 2) Sous-paragraphe 5.2

*Dans le premier alinéa, remplacer 1.5/Q.2931 par 1.3/Q.2931.*

### 3) Sous-paragraphe 5.3

*Remplacer le quatrième alinéa par le suivant:*

Plusieurs demandes d'adjonction de participant en attente sont autorisées au même moment (par exemple, la racine n'a pas besoin d'attendre une réponse à une demande d'adjonction de participant avant de transmettre la suivante).

### 4) Sous-paragraphe 8.1.2.1

*Remplacer les Notes 1, 2 et 3 du Tableau 8-10 par:*

NOTE 1 – Inclus dans le sens utilisateur-réseau lorsque le demandeur veut transmettre des informations de paramètres de couche d'adaptation ATM au demandé. Inclus dans le sens réseau-utilisateur si le demandeur a inclus un élément d'information Paramètres de couche AAL dans le message ADD PARTY. Doit être identique à celui qui a été négocié pendant l'établissement initial de l'appel, mais n'est pas vérifié par le réseau.

NOTE 2 – Inclus dans le sens utilisateur-réseau lorsque le demandeur veut transmettre des informations de couche supérieure large bande au demandé. Inclus dans le sens réseau-utilisateur si le demandeur a inclus un élément d'information Information de couche supérieure large bande dans le message ADD PARTY. Doit être identique à celui qui a été négocié pendant l'établissement initial de l'appel, mais n'est pas vérifié par le réseau.

NOTE 3 – Inclus dans le sens utilisateur-réseau lorsque le demandeur veut transmettre des informations de couche inférieure large bande au demandé. Inclus dans le sens réseau-utilisateur si le demandeur a inclus un élément d'information Information de couche inférieure large bande dans le message ADD PARTY. Doit être identique à celui qui a été négocié pendant l'établissement initial de l'appel, mais n'est pas vérifié par le réseau. Seul un élément d'information Information de couche inférieure large bande est autorisé dans le message ADD PARTY.

**5) Sous-paragraphe 8.2.1**

Remplacer la première phrase par la suivante:

L'élément d'information Référence d'extrémité a pour but d'identifier les différents points d'extrémité d'un appel point à multipoint auxquels s'applique tel ou tel message et peut être utilisé en vue d'indiquer que les participants, à l'exception du premier, ne peuvent pas négocier (voir 9.1.1).

**6) Sous-paragraphe 8.2.1**

Remplacer la Figure 8-1 et le texte associé par la figure et le tableau suivants:

8	7	6	5	4	3	2	1	octets
référence d'extrémité identificateur d'élément d'information								
0	1	0	1	0	1	0	0	1
ext. 1	norme de codage	champ d'instruction d'élément IE			fanion	rés.	indic. d'action d'élément IE	2
longueur du contenu de la référence d'extrémité								3
longueur du contenu de la référence d'extrémité (suite)								4
type de la référence d'extrémité								5
0/1 fanion de référence d'extrémité		valeur de la référence d'extrémité						6
valeur de la référence d'extrémité (suite)								6.1

**Figure 8-1/Q.2971 – Elément d'information Référence d'extrémité**

**Tableau 8-16/Q.2971 – Elément d'information Référence d'extrémité**

<i>Type de la référence d'extrémité (octet 5)</i>	
Bits	
<u>8 7 6 5 4 3 2 1</u>	
0 0 0 0 0 0 0	Entier défini localement
Toutes les autres valeurs sont réservées.	
<i>Fanion de la référence d'extrémité (octet 6)</i>	
Bit	
<u>8</u>	
0	Le message provient du côté qui a émis la référence d'extrémité
1	Le message est envoyé vers le côté qui a émis la référence d'extrémité
<i>Valeur de la référence d'extrémité (octets 6, 6.1)</i>	
La référence d'extrémité est un entier de 15 bits (codé en binaire) qui identifie de façon univoque une extrémité.	

**7) Sous-paragraphe 8.2.2**

Remplacer la Figure 8-2 et le texte associé par la figure et le tableau suivants:

8	7	6	5	4	3	2	1	octets
état de l'extrémité identificateur d'élément d'information								
0	1	0	1	0	1	0	1	1
ext. 1	norme de codage		fanion	rés.	champ d'instruction d'élément IE indic. d'action d'élément IE			2
longueur du contenu état de l'extrémité								3
longueur du contenu état de l'extrémité (suite)								4
en réserve 0 0		état de l'extrémité						5

**Figure 8-2/Q.2971 – Elément d'information Etat de l'extrémité**

**Tableau 8-17/Q.2971 – Elément d'information Etat de l'extrémité**

<i>Etat du participant au point d'extrémité (octet 5)</i>	
Bits	
<u>6 5 4 3 2 1</u>	
0 0 0 0 0 0	Repos
0 0 0 0 0 1	Initialisation d'adjonction
0 0 0 1 0 0	Remise d'alerte d'adjonction
0 0 0 1 1 0	Adjonction reçue
0 0 0 1 1 1	Alerte d'adjonction reçue
0 0 1 0 1 1	Initialisation de suppression
0 0 1 1 0 0	Suppression reçue
0 0 1 0 1 0	Actif
Toutes les autres valeurs sont réservées.	

**8) Sous-paragraphe 8.2.3**

Renommer le Tableau 8-16 Types de messages multiparticipants complémentaires en Tableau 8-18 avec le titre Types complémentaires de messages multiparticipants.

**9) Sous-paragraphe 8.2.4**

a) Remplacer le titre du présent sous-paragraphe par le suivant:

**8.2.4 Valeurs de cause pour l'élément d'information Cause**

b) Supprimer le tableau contenant les définitions des valeurs de cause n° 32 et n° 73.

c) Remplacer le premier alinéa par le texte suivant:

Les valeurs de cause définies au 3.2/Q.2610 sont applicables.

**10) Sous-paragraphe 9.1.1**

Insérer la note suivante à la fin du troisième alinéa:

NOTE – Dans le contexte de la présente Recommandation, le terme "négociation" se rapporte uniquement à la négociation de l'information de couche inférieure large bande (Annexe C/Q.2931) et à la négociation des paramètres de couche d'adaptation ATM (Annexe F/Q.2931).

Les autres types de négociation n'entrent pas dans le cadre de la présente Recommandation.

**11) Sous-paragraphe 9.1.2**

*Remplacer la dernière phrase du premier alinéa par la phrase suivante:*

L'utilisateur n'envoie un message ADD PARTY que si la liaison se trouve dans l'état de liaison Actif ou Remise d'appel et que la négociation avec la première feuille n'est pas autorisée.

**12) Sous-paragraphe 9.1.3**

*Remplacer la première phrase du deuxième alinéa par la phrase suivante:*

De même, si le réseau détermine qu'un service demandé n'est pas disponible, il envoie un message ADD PARTY REJECT avec une des causes suivantes, conformément aux procédures du 9.3.2:

**13) Sous-paragraphe 9.2**

*Remplacer le titre du présent sous-paragraphe par le titre suivant:*

**Etablissement de l'adjonction de participant du côté destination**

**14) Sous-paragraphe 9.2**

*Remplacer la deuxième phrase du deuxième alinéa par la phrase suivante:*

Le message SETUP contient l'élément d'information Référence d'extrémité et l'élément d'information Capacité du support large bande indique "point à multipoint" dans le champ de configuration de connexion du plan utilisateur.

**15) Sous-paragraphe 9.2**

*Remplacer les deux derniers alinéas du présent sous-paragraphe par les deux alinéas suivants:*

A l'interface de destination, les messages ADD PARTY, ADD PARTY ACKNOWLEDGE, ADD PARTY REJECT, PARTY ALERTING, DROP PARTY, et DROP PARTY ACKNOWLEDGE ne doivent pas être utilisés.

A l'interface de destination, en cas de réception d'un message ADD PARTY, ADD PARTY ACKNOWLEDGE, ADD PARTY REJECT, PARTY ALERTING, DROP PARTY, ou DROP PARTY ACKNOWLEDGE, celui-ci doit être traité comme un message non reconnu ou inattendu.

**16) Sous-paragraphe 9.3.3.1**

*Remplacer le présent sous-paragraphe par le texte suivant:*

Pour se supprimer, la feuille envoie un message RELEASE ou RELEASE COMPLETE conformément aux procédures des 5.4.2/Q.2931 et 5.4.3/Q.2931 et enregistre l'état de participant Repos.

**17) Sous-paragraphe 9.3.3.2**

*Dans le premier alinéa, supprimer la référence au sous-paragraphe 9.3.2.*

**18) Sous-paragraphe 9.3.3.2**

*Remplacer le texte de la deuxième puce du quatrième alinéa par le texte suivant:*

- lorsque tous les autres participants associés à l'appel se trouvent dans l'état de participant Initialisation de suppression ou Suppression reçue, le réseau initialise des procédures de suppression du participant le long du trajet vers l'utilisateur distant, envoie un message RELEASE à l'utilisateur avec la cause n° 31, "normal, non spécifié" et enregistre l'état de participant Repos.

**19) Sous-paragraphe 9.3.3.2**

*A la deuxième puce du quatrième alinéa, au cinquième alinéa, à la deuxième puce du sixième alinéa et au septième alinéa, supprimer, chaque fois qu'il apparaît, "Repos" de la séquence des états de participant, de façon à ne garder que les états de participant Initialisation de suppression et Suppression reçue.*

**20) Sous-paragraphe 9.3.3.2**

*Remplacer la première puce du dernier alinéa par le texte suivant:*

- pour chaque participant dans l'état de participant Initialisation de suppression ou Suppression reçue, tous les temporisateurs d'état de participant sont arrêtés et l'état de participant Repos est enregistré; et

**21) Sous-paragraphe 9.3.3.2**

*Supprimer la Note 2 du dernier alinéa.*

**22) Sous-paragraphe 9.3.4.2**

*Remplacer le premier alinéa par le texte suivant:*

Hormis les conditions exceptionnelles indiquées aux 9.3.2 et 9.5, le réseau initialise la suppression d'un participant à l'interface racine par l'envoi d'un message DROP PARTY ou RELEASE avec la valeur de cause provenant du réseau ou de l'utilisateur distant.

**23) Sous-paragraphe 9.3.4.2**

*A la première puce du quatrième alinéa, au cinquième alinéa, à la deuxième puce du sixième alinéa et au septième alinéa, supprimer, chaque fois qu'il apparaît, "Repos" de la séquence des états de participant, de façon à ne garder que les états de participant Initialisation de suppression et Suppression reçue.*

**24) Sous-paragraphe 9.3.4.2**

*Remplacer la première puce du quatrième alinéa par le texte suivant:*

- lorsque tous les autres participants associés à l'appel se trouvent dans l'état de participant Initialisation de suppression ou Suppression reçue, l'utilisateur envoie un message RELEASE avec la cause n° 31, "normal, non spécifié" et enregistre l'état de participant Repos; ou

**25) Sous-paragraphe 9.3.4.2**

*Remplacer la dernière phrase du dernier alinéa par la phrase suivante:*

Lorsque l'utilisateur reçoit un message RELEASE, les temporisateurs d'état de participant sont arrêtés pour tous les participants (à cet appel), qui passent alors à l'état Repos.

**26) Sous-paragraphe 9.3.5**

*Dans le deuxième alinéa, supprimer "Repos" de la séquence des états de participant, de façon à ne garder que les états de participant Initialisation de suppression et Suppression reçue.*

**27) Sous-paragraphe 9.3.5**

*Remplacer le deuxième alinéa par le texte suivant:*

De même, à la réception d'un message DROP PARTY ou ADD PARTY REJECT, lorsqu'il se trouve dans l'état de participant Initialisation de suppression, et que tous les participants associés à l'appel se trouvent dans l'état de participant Initialisation de suppression ou Suppression reçue, le destinataire arrête le temporisateur T398, déconnecte le canal virtuel support et envoie un message RELEASE avec la cause n° 31 "normal, non spécifié".

**28) Sous-paragraphe 9.3.6**

*Remplacer la première phrase du premier alinéa par la phrase suivante:*

Tous les participants peuvent être supprimés par la racine moyennant l'envoi au réseau d'un message RELEASE avec une valeur de cause appropriée, conformément à la Recommandation Q.2610.

**29) Sous-paragraphe 9.3.6**

*Remplacer la première phrase du second alinéa par la phrase suivante:*

Pour déclencher la suppression de tous les participants lorsqu'il se trouve dans l'état de liaison Actif ou Remise d'appel, le réseau envoie d'abord un message ADD PARTY REJECT avec la valeur de cause provenant du réseau à chaque participant dans l'état de participant Adjonction reçue, puis un message RELEASE avec la cause n° 31 "*normal, non spécifié*".

**30) Sous-paragraphe 9.5.3.2.1**

*Au point d) remplacer 5.6.7.2/Q.2931 par 5.6.7.1/Q.2931.*

**31) Sous-paragraphe 9.5.3.2.3**

*Remplacer le point a) par le texte suivant:*

- a) Chaque fois qu'un message sauf SETUP, CALL PROCEEDING, ALERTING, CONNECT, STATUS, STATUS ENQUIRY, ADD PARTY, ADD PARTY REJECT ou DROP PARTY ACKNOWLEDGE est reçu par une entité de signalisation dans l'état de participant Repos, le destinataire envoie un message DROP PARTY ACKNOWLEDGE avec la cause n° 89 "*valeur de référence d'extrémité non valide*" et ne change pas d'état.

**32) Sous-paragraphe 9.5.3.2.3**

*Aux points b), e) et f), remplacer, chaque fois qu'elle apparaît, l'expression:*

"... est reçu pour un participant dans l'état Repos"

*par:*

"... est reçu par une entité de signalisation dans l'état de participant Repos".

**33) Sous-paragraphe 9.5.4**

*Remplacer la dernière phrase du quatrième alinéa par la suivante:*

Si aucun participant à l'appel pour l'entité de la couche 3 ne reste dans l'état Actif, Initialisation d'adjonction, Alerte d'adjonction reçue, Remise d'alerte d'adjonction ou Adjonction reçue lorsque l'un ou l'autre côté reçoit le message DROP PARTY ACKNOWLEDGE, l'entité de réception déconnecte alors le canal virtuel support et envoie un message RELEASE avec la cause n° 31 "*normal, non spécifié*".

**34) Sous-paragraphe 9.5.10**

*Déplacer la note qui se trouve sous le point c) pour l'insérer sous le point b).*

**35) Sous-paragraphe 9.5.12**

*Dans le deuxième alinéa, remplacer la dernière phrase du point c) par la phrase suivante:*

Si aucun autre participant à l'appel ne se trouve dans l'état de participant Actif, Initialisation d'adjonction, Alerte d'adjonction reçue, Remise d'alerte d'adjonction ou Adjonction reçue, la libération d'appel est initialisée par un message RELEASE avec la cause n° 31 "*normal, non spécifié*".

**36) Sous-paragraphe 10.2.2.6**

*Remplacer le premier alinéa par le suivant:*

Si le temporisateur T399 s'arrête (c'est-à-dire que le réseau n'a pas encore reçu de réponse au message ADD PARTY émis), le réseau initialise alors les procédures de suppression de participant vers le demandeur avec la cause n° 18, "*pas de réponse de l'utilisateur*" et si un participant au moins se trouve dans l'état de participant Actif, Alerte d'adjonction reçue ou Initialisation d'adjonction après la suppression du participant concerné, le réseau envoie un message DROP PARTY avec la cause n° 102 "*rétablissement à l'expiration du temporisateur*" au demandé, enregistre l'état Initialisation de suppression pour ce participant et déclenche le temporisateur T398. S'il n'y a plus de participant dans les états de participant Actif, Alerte d'adjonction reçue ou Initialisation d'adjonction, le réseau envoie un message RELEASE au demandé. Dans ce message, on utilise la cause n° 31, "*normal, non spécifié*".

**37) Sous-paragraphe 10.3.2**

*A la fin du présent sous-paragraphe, ajouter le point suivant:*

- c) Dès qu'il reçoit un message ADD PARTY REJECT, le destinataire enregistre l'état de participant Repos. A titre facultatif, si tous les participants associés à l'appel sont dans l'état Initialisation de suppression ou Suppression reçue, le réseau peut renvoyer un message RELEASE à l'extrémité d'arrivée avec la cause n° 31 "*normal, non spécifié*".

**38) Sous-paragraphe 10.3.3**

*Dans le quatrième alinéa, remplacer le deuxième point par le texte suivant:*

- si tous les autres participants associés à l'appel se trouvent dans l'état de participant Initialisation de suppression ou Suppression reçue, le réseau initialise les procédures de suppression de participant le long du trajet vers l'utilisateur distant, envoie un message RELEASE à l'utilisateur avec la cause n° 31, "*normal, non spécifié*" et enregistre l'état de participant Repos pour ce participant.

**39) Sous-paragraphe 10.3.3**

*A la deuxième puce du quatrième alinéa, au cinquième alinéa, à la deuxième puce du sixième alinéa et au septième alinéa, supprimer, chaque fois qu'il apparaît, "Repos" de la séquence des états de participant, de façon à ne garder que les états de participant Initialisation de suppression et Suppression reçue.*

**40) Sous-paragraphe 10.3.3**

*Remplacer la première puce du dernier alinéa par le point suivant:*

- pour chaque participant dans l'état de participant Initialisation de suppression ou Suppression reçue, tous les temporisateurs d'état de participant sont arrêtés et l'état de participant Repos est enregistré;

**41) Sous-paragraphe 10.3.4**

*A la première puce du quatrième alinéa, au cinquième alinéa, à la deuxième puce du sixième alinéa et au septième alinéa, supprimer, chaque fois qu'il apparaît, "Repos" dans la séquence des états de participant, de façon à ne garder que les états de participant Initialisation de suppression et Suppression reçue.*

**42) Sous-paragraphe 10.3.4**

*Remplacer le texte de la première puce du quatrième alinéa par le suivant:*

- quand tous les autres participants associés à l'appel se trouvent dans l'état Initialisation de suppression ou Suppression reçue, l'utilisateur envoie au réseau un message RELEASE avec la cause n° 31 "normal, non spécifié" et enregistre l'état de participant Repos; ou

**43) Sous-paragraphe 10.3.4**

*Remplacer la première puce du dernier alinéa par le suivant:*

- pour chaque participant se trouvant dans l'état de participant Initialisation de suppression ou Suppression reçue tous les temporisateurs d'état de participant sont arrêtés et l'état de participant Repos est enregistré;

**44) Sous-paragraphe 10.3.5**

*Dans le deuxième alinéa, supprimer "Repos" de la séquence des états de participant, de façon à ne garder que les états de participant Initialisation de suppression et Suppression reçue.*

**45) Sous-paragraphe 10.3.6**

*Remplacer la première phrase du troisième alinéa par la suivante:*

Le réseau de départ, qui se trouve dans l'état de liaison Actif ou Remise d'appel, ou le destinataire qui se trouve dans l'état de liaison Appel reçu, Demande de connexion ou Actif peut supprimer tous les participants sur l'interface locale en envoyant d'abord un message ADD PARTY REJECT pour chaque participant dans l'état Adjonction reçue, puis un message RELEASE avec la cause n° 31 "normal, non spécifié". Dans le message ADD PARTY REJECT, le destinataire doit inclure une valeur de cause appropriée, conformément à la Recommandation Q.2610 et le réseau de départ doit inclure la valeur de cause provenant du réseau.

**46) Sous-paragraphe 13.1**

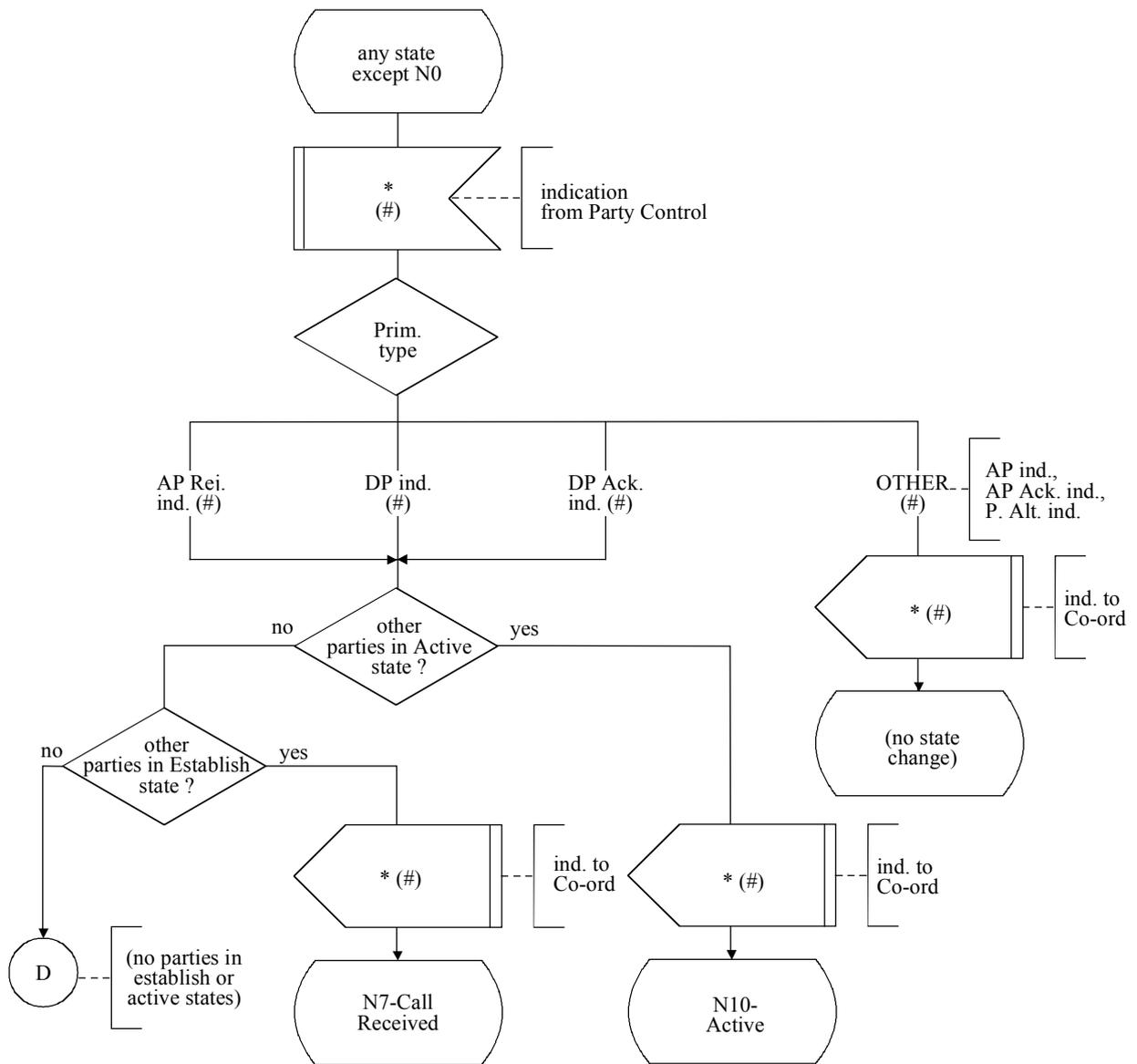
*Dans le Tableau 13-1, dans la colonne "Cause de déclenchement", en regard du temporisateur T397, remplacer ADD PARTY ALERTING par PARTY ALERTING.*

**47) Sous-paragraphe 13-2**

- Dans le Tableau 13-2, dans la colonne "Cause de déclenchement", en regard du temporisateur T397, remplacer ADD PARTY ALERTING par PARTY ALERTING.*
- Dans la colonne "Arrêt normal", en regard des temporisateurs T397 et T399, insérer le message CONNECT.*

**48) Annexe F**

*Remplacer SDL Process Call-Control-N (feuillet 24 de 39) par le suivant:*



T11108760-00

**49) Annexe F**

*Dans le SDL Process Call-Control-N (feuille 29 de 39), lorsque CS = 0, envoyer une primitive Release-conf avant la fin du processus.*

**50) Annexe F**

*Dans le SDL Process Call-Control-N (feuille 31 de 39), lorsque CS = 0, envoyer une primitive Release-conf avant la fin du processus.*

**51) Annexe F**

*Dans le SDL Process Call-Control-U (feuille 29 de 39), lorsque CS = 0, envoyer une primitive Release-conf avant la fin du processus.*

**52) Annexe F**

*Dans le SDL Process Call-Control-U (feuille 30 de 39), lorsque CS = 0, envoyer une primitive Release-conf avant la fin du processus.*

**53) Appendice I**

*Dans la Figure I.3/Q.2971, Suppression de participant:*

a) *du côté gauche:*

*Remplacer ind. supp. participant par dem. supp. participant.*

b) *du côté droit:*

*Pour le réseau et l'utilisateur, l'état de participant P5/P6 prend fin à l'émission du message RELEASE, supprimer P5/P6, déplacer X (c'est-à-dire la fin du processus du participant) à l'émission/réception du message RELEASE et supprimer rép. libération.*

**54) Appendice I**

*Dans la Figure I.4/Q.2971, Le participant quitte l'appel,*

*supprimer P5, déplacer X (c'est-à-dire la fin du processus du participant) à l'émission/réception du message RELEASE, supprimer RELEASE COMPL du côté Participant, et remplacer ind. fin libération par fin libération, qui ne va que jusqu'à AP.*

## **SERIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T**

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
<b>Série Q</b>	<b>Commutation et signalisation</b>
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication